

ABONNEMENT.
Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

L'ECHO SAUMUROIS

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne. 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS,
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
 6 Février 1882.

Bulletin politique.

Un député républicain, M. Salis, a demandé quelles mesures a prises le gouvernement contre les directeurs de l'Union Générale et contre les agents de change. M. Humbert, ministre de la justice, a répondu : Le président et le directeur de l'Union Générale sont arrêtés, la Société est déclarée en faillite, la justice décidera s'il y a lieu d'étendre les poursuites aux membres du conseil de surveillance.

On peut supposer, sans crainte de se tromper beaucoup, que les administrateurs de l'Union Générale seront poursuivis et que les agents de change ne seront pas inquiétés. La raison en est simple : les administrateurs de l'Union Générale sont des conservateurs et le gouvernement est enchanté de transformer une affaire financière en une affaire politique.

La passion politique entre certainement pour une bonne part dans l'arrestation subite de MM. Bontoux et Fedher. En les incarcérant à une telle heure, on n'a évidemment pas eu pour but de faciliter une liquidation extrêmement difficile ; on a voulu la rendre impossible et conduire la Société à la faillite. La manœuvre a réussi, le gouvernement s'en frotte les mains, mais les actionnaires ne peuvent que s'en affliger. Or, il y a beaucoup de républicains parmi les actionnaires ; mais le gouvernement n'a pas hésité pour atteindre quelques hommes marquants de la droite, il a aggravé la ruine de milliers d'actionnaires appartenant à tous les partis. Toutes les questions doivent se résoudre par la liberté, dit M. de Freycinet, et il foule les gens en prison.

Si M. Bontoux et ses associés sont coupables, qu'on les poursuive, qu'on les condamne, nous ne demandons rien que la justice. Mais ce n'est pas une raison pour

achever la ruine de ceux qu'ils auraient trompés. Et ceux-là méritent bien quelque intérêt.

Ni M. Bontoux, ni M. Fedher ne cherchaient à fuir ; on pouvait très-bien attendre un jour ou deux avant de procéder à leur arrestation ; de même, il eût été très-facile de les arrêter plus tôt, avant le désastre.

La conduite du gouvernement ne peut s'expliquer que par l'intérêt politique ; mais transformer la justice en un instrument de parti, est une œuvre aussi condamnable que la spéculation la plus éhontée. Les républicains auront beau affecter des airs pudibonds, ils ne feront point croire à leur désintéressement des biens de ce monde. On n'a oublié ni le coup de la conversion, ni les tripotages tunisiens, ni les comptes de la Défense nationale. Il reste toujours 249 millions dont la Cour des Comptes n'a pu saisir la trace.

Dans la crise actuelle, l'Union Générale est-elle la seule Société qui ait fait de mauvaises affaires ? Ici laissons la parole au Français :

« Est-ce que la crise actuelle n'a point commencé à Lyon ? Est-ce qu'à Lyon une autre société que l'Union générale n'a pas été, elle aussi, singulièrement ébranlée ? Est-ce que tel de ses fondateurs n'encourt pas en ce moment une assez grave responsabilité ? Très-sagement le gouvernement a respecté la situation de la société en question ; il a usé de patience, n'a pas écouté les dénonciations passionnées, et Dieu sait si, grâce à des sacrifices faits à propos et au concours obtenu d'une autre société, la Banque du Rhône et de la Loire ne sortira pas de l'épreuve qu'elle traverse. Pourquoi n'avoir pas usé à l'égard de l'Union générale comme on en a usé à l'égard de la société fondée par M. Savary ? C'est, nous répondra-t-on, que M. Bontoux avait commis des délits que M. Savary a eu soin de ne pas commettre. Si la suite justifie cette réponse, on pourra l'admettre ; mais s'il était établi un jour que l'Union générale n'a pas commis plus d'irrégularités que la Banque du Rhône et de la Loire, s'il était établi que la seconde de ces sociétés a été dans une passe plus

dangereuse et sous le coup de reproches plus graves ; si seulement il était démontré un jour que M. Savary a été aussi léger, aussi téméraire que personne a pu l'être à l'Union générale, quelle ne serait pas la responsabilité de gens convaincus d'avoir eu deux poids et deux mesures, d'avoir écrasé leurs adversaires et sauvé leurs amis ? »

M. Savary est ce député du centre droit qui, en 1873, falsifia un procès-verbal d'une extrême importance et contribua plus que personne à écarter la Monarchie ; depuis, il est passé ouvertement à la République qu'il a si bien servie dans cette circonstance solennelle ; aujourd'hui, la République le récompense de sa félonie.

Chronique générale.

LA RÉFORME DE LA MAGISTRATURE ET LE NOUVEAU CABINET.

Plusieurs journaux viennent de publier le projet de M. Cazot.

Le gouvernement présentera un contre-projet qui différera de celui-là par les points suivants :

- 1° M. Humbert, ministre de la justice, n'admet la suppression que d'une seule cour, celle de Nîmes ;
- 2° Il veut la réduction du personnel des cours dans une forte proportion, par extinction ou avancement ;
- 3° Réduction du personnel des tribunaux de 4^e instance, de 4 et 5 juges à 3 ;
- 4° Suppression d'un nombre assez restreint de tribunaux d'arrondissement, non en raison du petit nombre d'affaires, mais eu égard à la distance et à l'état des communications ;
- 5° Compétence des juges de paix beaucoup plus étendue pour les affaires ordinaires ; illimitée pour les actions possessoires et pétitoires ; plus étendue au point de vue correctionnel ;
- 6° Obligation pour les juges de paix d'être licenciés en droit ;

7° Augmentation, dans une plus forte proportion, des appointements des magistrats de tout ordre.

M. Humbert, ministre de la justice, compte consacrer exclusivement son temps à l'étude sérieuse et réfléchie de la réforme de la magistrature et, en même temps, de la réforme de notre Code criminel et de notre Code de procédure.

On sait qu'il existe, au ministère de la justice, un travail de consultation relatif à la réforme de la magistrature, qui se compose de rapports provenant de tous les premiers présidents et procureurs généraux de nos cours d'appel. Le ministre veut soumettre tout ce travail d'ensemble à toutes les facultés de droit, afin qu'on puisse ainsi connaître l'opinion de tous les jurisconsultes.

M. de Saint-Chéron rapporte, dans sa correspondance, qu'il a entendu dire que la présence du général Billot, au ministère de la guerre, était une concession faite à un désir formellement exprimé par M. Gambetta. M. de Freycinet avait songé d'abord au général Saussier. Aussi, le journal officiel et non plus seulement officieux de M. Gambetta consacre de nombreux articles aux réformes militaires et déclare qu'il faut que le conseil supérieur de la guerre survive au ministre qui l'a réorganisé. On voit que le citoyen Gambetta tient à conserver son ingénierie occulte dans nos services militaires.

On considère que le citoyen Gambetta, en faisant annoncer par la République française qu'il reprend la direction de ce journal, notifie à ses amis opportunistes l'intention de reprendre le rôle militant de chef de parti.

Le comité central de la rue de Suresnes et les comités régionaux de province vont exercer une action commune, sous l'impulsion de Gambetta, qui va recommencer un siège en règle contre l'Élysée, exercer une action occulte mais souveraine dans l'État et

32 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PAUVRES ET MENDIANTS

Par G. de LA LANDELLE.

XXI

LE RETOUR DE COLAS.

(Suite.)

— Je n'ai pas à me reprocher, dit Colas, d'avoir jamais bu un coup de trop.

— Ni moi non plus, par exemple ! reprit vivement la mère Salomon. Mais en été, par pluies d'orage, le chemin creux devient un torrent ; à nuit tombante on ne distingue plus alors les bords de la mare. Je m'étais attardée en m'abritant contre la pluie et, je vous le répète, Bernard, les bonnes pierres blanches que vous avez si bravement rangées par là m'ont peut-être bien sauvé la vie.

— Tant mieux, mère Salomon ! je n'ai donc pas perdu mon temps, quoique je m'y sois pris trop tard, puisque ce malheureux Durelin a péri dans la mare.

— Que voulez-vous ? chacun est puni par où il a péché. Vous avez bien tourné, vous ! Il y a un bon Dieu pour les braves gens, et non pas tant qu'on le

dit pour les ivrognes, à preuve encore ce rageur de Grincheux que voici tout estropié. Je lui disais bien moi-même, en lui refusant à boire, ma fine ! de ne pas tant consommer, tant jouer, tant se battre. Vous n'étiez pas toujours là pour les séparer.

— Je sais tout cela, mère Salomon, dit Bernard interrompant la loquace hôtesses qui le félicitait entre temps d'être devenu petit propriétaire, et de fixer désormais l'attention des plus honnêtes filles et des meilleures mères de famille, toutes parenthèses qui, fort heureusement, n'avaient pas nui à la besogne.

— On est puni par où on a péché ! répéta tristement Colas en branlant la tête, trop vrai ! trop vrai ! Ah ! pourquoi ai-je eu l'ambition de m'enrichir ? Sans ça, aujourd'hui je ne reviendrais pas mendiant dans ma paroisse !

— Vieille histoire, qui se recommence tous les jours ! dit la mère Salomon. Trop connue, pas vrai, ami Bernard ?

— Bernard ! fit Colas, seriez-vous le fils au bonhomme Claude, le journalier qui demeurait à la petite Futaie, proche la terre aux Simon ?

— Où je demeure encore. Ah ! vous avez connu mon père ?

— Votre père, et vous aussi, mon garçon, quoique vous n'avez pas de souvenance de moi. Vous aviez bien vos dix ans, quand aussitôt après mon

mariage avec la pauvre Marie-Edmée Bréau, j'eus la mauvaise idée de quitter le pays.

— Quoi ! fit la mère Salomon, vous êtes Colas, vous ? je ne vous remettais pas !

— J'ai tant changé !

— Et cette chère Marie-Edmée est morte !

— De misère, à Paris, ville de malheur ! Quand nous étions pour nous marier, nous ne rêvions qu'à faire fortune : « Méfiez-vous ! méfiez-vous ! » nous disait le bon M. Vaurant le notaire. — Est-il encore de ce monde ?

— Non, Colas, il est mort aussi voici déjà quelques années.

— Encore un malheur pour moi ! fit le pauvre homme en soupirant. Malgré ce qu'il nous disait, nous voilà donc partis là-bas !... Hélas ! braves gens, c'est ce qui a tué la mère à ces deux enfants ; et ce qui fait que je m'en viens demander l'aumône dans notre pays, où nous avions pourtant de quoi vivre heureux, étant logés sans payer de loyer, et pouvant, sur nos quatre sillons, cultiver toutes sortes de légumes. Oh ! le terme !... et les pommes de terre ! A Paris, pour ses deux sous on en a pas gros, allez !... Et les révolutions, les barricades, les tueries que suit le manque d'ouvrage !... Enfin ! l'infortuné père de famille, après une pause douloureuse, dit avec effort :

— Demain, c'est dimanche, raison pourquoi je tenais tant à arriver aujourd'hui. Et demain, sous

le porche de l'église où il a été baptisé et marié, on verra Colas avec ses deux enfants demander l'aumône à ses amis de la paroisse.

— Non ! s'écria Jacques Bernard, cela ne sera point, car j'irai en parler à M. le comte, qui est notre maire.

— Jésus ! mon Dieu ! fit Colas alarmé. Serait-ce maintenant en Soreillac comme à Paris ? M'empêcherait-on d'y demander mon pain ?

Avec un de ces sourires qui font la charité aux cœurs en détresse :

— Oui ! je l'espère bien ! dit Jacques Bernard, on vous empêchera.

— Pardienne ! fit la mère Salomon, si je sous-cris, moi, pour soixante-douze francs par an, deux écus par mois, quatre sous par jour, ce n'est pas, ami Colas, pour voir demander l'aumône sous le porche ni sur les chemins, ni à ma porte ! Nous ne voulons plus de mendiants dans notre commune !

Colas ouvrait de grands yeux où brillait une lueur d'espérance.

— Je ne serais que pauvre ! dit-il.

— Indigent secouru à la semaine ou au mois par notre conseil municipal, ajouta, non sans emphase, la corpulente mère Salomon.

— Ah ! qu'ils soient bénis de Dieu, ceux qui m'enlèvent la honte ! Et que Dieu même soit béni pour m'avoir donné l'idée, le courage et la force de revenir ici dans ma paroisse !

poursuivre la réalisation de son plan, au jourd'hui démasqué et entravé.

En voyant s'éloigner du nouveau ministre les FF. Gambetta, Cazot, Allain-Targé, Rouvier, Antonin Proust, — pour ne mentionner que ceux dont nous avons sous la main les états de service, — la franc-maçonnerie pourrait s'émouvoir; mais une consolation lui est réservée.

Parmi les ministres nouveaux, elle salue les FF. Jules Ferry, membre de la L. Alsace-Lorraine; Tirard, ancien Vénérable de la L. l'École mutuelle; de Mahy, Orateur de la L. les Trinitaires; Humbert, peut-être d'autres encore, dont nous ne connaissons pas l'initiation.

Il y a quelques jours, le 26 janvier, le Vén. de la L. la Sincérité, Or., de Saintes, rappelait dans la fête solsticiale de sa L. que, si l'instruction échappe « aux influences délétères de la secte ensoutanée » (sic), c'est-à-dire si elle devient antireligieuse, nous en sommes « redevables surtout aux vaillants efforts du F. Ferry ».

Déjà, en 1879, le Vén. de la L. la Parfaite Sincérité, de Marseille, déclarait, on se le rappelle, que « le F. Ferry poursuivait une œuvre essentiellement maçonnique ». Le F. Ferry et ses FF. du ministère vont continuer à « poursuivre cette œuvre ».

On assure que la police s'étant présentée inopinément au domicile de plusieurs financiers très-connus, a constaté qu'ils avaient déjà filé.

Quelques députés parlent d'un projet ayant pour but d'écartier de la cote officielle de la Bourse tout ce qui n'est pas fonds d'Etat, des départements, des communes et des chemins de fer, ou garanti par les départements, les communes ou l'Etat.

M. Léon Say est opposé à ce projet.

Le premier acte de M. l'amiral Jauréguiberry, en prenant possession du ministère de la marine, a été d'envoyer aux préfets maritimes une circulaire télégraphique pour leur donner l'ordre de suspendre l'application des mesures prescrites dans les arrêtés et les circulaires de son prédécesseur.

M. de Freycinet a eu vendredi une longue entrevue avec lord Lyons pour reprendre les négociations commerciales avec l'Angleterre.

Etranger.

Nous lisons dans le *Journal de Rome* :

« Un comité musulman est établi ici même, à Rome, et correspond avec Constantinople.

» Ce comité arabe de Rome vient tout

Denis, qui avait tout écouté, tout compris, battit des mains en sautant de joie :

— Nous ne mendierons plus jamais ! Ah ! vive le pays à papa !

Bernard, ravi de ce cri spontané, avait embrassé le petit garçon et serré la main de son père ; mais, à la réflexion, en songeant aux règlements qu'il ne connaissait que trop bien, il s'était demandé si Colas, absent du pays depuis quinze ans, pouvait être considéré comme un des indigents domiciliés, — domiciliés, disait le texte, — dans la commune de Soreillac.

Ne l'avait-il point leurré d'un vain espoir ?

Voilà ce qui contristait si profondément le jeune et brave cultivateur, qui, après avoir installé chez lui et confié aux soins de Marianne, Colas et ses deux enfants, s'était mis à la recherche de M. le comte du Hêtre.

Le digne garçon était d'autant plus inquiet que le règlement se prononçait contre l'établissement dans la commune de toutes gens notoirement sans ressources.

XXII

AIMABLES DÉSAccORDS.

C'est à bon droit qu'un spécialiste distingue expressément entre vagabondage et mendicité. L'œuvre du comte du Hêtre reposait sur cette distinction, puisqu'elle était fondée en vue de détruire

récemment de se distinguer en fournissant au comité central un renseignement fort important. Le président dudit comité a télégraphié la nouvelle — fausse ou vraie — que M. Gambetta avait envoyé à Rome un agent confidentiel chargé de régler à l'amiable la question tunisienne avec le gouvernement italien. Aussitôt le comité central s'est dit qu'il fallait déjouer cette manœuvre. A cette fin, il a rédigé en toute hâte un mémoire qui sera signé par tous les notables tunisiens, et qui est adressé au roi Humbert, afin de le supplier de ne pas se laisser séduire par les intrigues françaises.

» En outre, une réunion a eu lieu à Constantinople. Un très-grand nombre de chefs arabes y assistaient et cette réunion s'est émue des souffrances des musulmans de Tunisie. Elle a adressé une pétition au Sultan pour lui demander d'envoyer des armes à Tripoli afin d'armer deux cent mille hommes.

» Enfin, le même correspondant (de Constantinople) affirme qu'on prépare une proclamation que le parti panslaviste enverra aux Arabes, vers la fin de février, pour leur donner le signal d'une immense révolte destinée à jeter à la mer les envahisseurs chrétiens.

» Voilà de quoi occuper l'esprit conquérant des fils de Mahomet. Mais on ne leur laisserait pas reprendre à la France la magnifique côte africaine qui court du Maroc à Tunis sans leur demander quelque compensation que l'Autriche trouverait dans certains territoires à sa convenance et peut-être même à Constantinople.

» A son tour, l'Allemagne demanderait des compensations à l'Autriche, et si l'Allemagne parvenait à s'emparer d'un territoire qui lui permet d'étendre un bras jusqu'à l'Adriatique, elle pourrait regarder la puissance impériale comme singulièrement agrandie et fortifiée.

» La Russie, si elle ne trouve sa part en Asie ou dans le partage des territoires turcs d'Europe, pourrait peut-être avoir quelque envie de s'opposer à la grande coalition qui menacerait la France. Mais la Russie est immobilisée par la conspiration intérieure. Les complots des nihilistes ne permettraient pas au Czar de se mettre à la tête d'une armée. Et une armée qui laisse derrière elle un souverain obligé de se confiner dans un palais blindé, un chef exposé aux tentatives les plus criminelles et menacé par elles tous les jours, cette armée ne peut pas faire de grandes choses.

» L'Angleterre, seule en Egypte et trop occupée de l'Irlande, ne pourrait rien, et l'Italie ayant laissé « barre sur elle », parce que la question romaine n'est pas résolue, serait elle-même obligée de tout souffrir sans faire la moindre tentative pour s'opposer à ces grands démembrements.

» Voilà de quoi il peut être question, lorsqu'on parle de « complications extérieures ».

Ces pronostics sont fort sombres, et pourtant nous ne pouvons les regarder comme invraisemblables, surtout quand nous voyons la *Gazetta d'Italia* dire à son

la mendicité des pauvres sédentaires, des indigents de la paroisse, sauf à combattre par des moyens très-différents celle des vagabonds.

— Vos alarmes, mon cher Bernard, dit-il, sont fondées, car le cas exceptionnel de la famille Colas n'a pas été prévu par nos règlements; mais soyez tranquille, vous êtes dans le vrai; vous n'avez rien promis de trop.

— Ah ! grâce au ciel et à vous, monsieur le comte.

— Repousser la brebis égarée, qui veut rentrer au bercail serait injuste et cruauté.

— Ça me semblait comme ça, d'abord, monsieur le comte; mais, ensuite, j'ai eu peur tout de même, vu qu'il pouvait bien avoir perdu droit aux secours.

— Les infortunes de Colas sont méritées jusqu'à un certain point; elles n'en doivent pas moins nous inspirer une pitié non stérile. Ce pays-ci est le sien. En principe, si nos mesures s'étendaient à toute la France, il faudrait bien que tout indigent honnête fût renvoyé dans sa commune natale.

— Je comprends, dit Bernard.

— D'un autre côté, mon ami, les malheurs de Colas seront ici d'un excellent effet moral, car la dépopulation des campagnes, l'excès d'agglomération dans les villes, l'abandon de l'agriculture, constituent des dangers publics. Nous ne souffrirons pas que demain il aille tendre la main sous le

porche; il sera régulièrement secouru après délibération du conseil, mais j'espère qu'il n'essaiera point de laisser ignorer les causes de sa misère.

— Oh ! pour ça, non; il en parle déjà, la bouche ouverte !

— Très-bien ! Son histoire, d'une vulgarité banale, en est d'autant plus démonstrative. C'est celle de plus de cent mille familles qui végètent à Paris ou aux alentours, après avoir lâché la proie pour l'ombre, la meilleure part pour la pire.

— Colas ne se fait pas faute de le dire aussi !

— Parfaitement ! ce que vous venez de me raconter en détail est chose bien rebattue; on ne saurait pourtant assez la redire et la répéter dans nos campagnes, que désertent si follement tant de pauvres diables comme ce Colas.

— D'autant plus, monsieur le comte, que les histoires à contre montent les têtes, et font grand tort. Tenez, par exemple, on cite à tous moments Toinette Verdail, qui a commencé là-bas comme cuisinière, et qui possède maintenant une jolie maison.

— Ah ! oui, je connais ce scandaleux modèle. L'anse du panier a été le début de la coquinerie; depuis, elle a fait son chemin. On va chercher la corruption ou la misère, les deux le plus souvent; mais il doit arriver parfois que la corruption enrichisse.

— Toinette Verdail, monsieur le comte, est en-

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 février.

Le marché est très-ferme, la liquidation étant presque terminée. Les rentes sont bien tenues. Les valeurs elles-mêmes reprennent avec vigueur. Le comptant est excellent et donne de nombreux ordres d'achats qui font bien augurer de l'avenir. Le 3 0/0 débute à 82.35, et clôture à 82.15. L'amortissable 82.35 et 82.10. Le 5 0/0 115.20 et descend à 114.82.

La Banque de France cote 5,600 et 5,630. La Banque de Paris est à 1,125 et 1,140.

Sur le Crédit Foncier on inscrit 1,550. Le Crédit Lyonnais témoigne d'une bonne tendance, surtout au comptant, où elles sont très-recherchées et se cotent plus cher qu'à terme.

Le Crédit Général Français est à 720. La Société Nouvelle aux environs de 625, et la Société Française Financière à 1,005, coupon détaché.

La Banque Romaine s'inscrit à 665. Les valeurs industrielles sont assez bien tenues. Le Suez dépasse 2,000 et 2,070; les actions Alais au Rhône font l'objet d'un marché très-actif aux meilleurs cours.

Les Bons de l'Assurance Financière sont à 340. Quelques affaires sur le Rio-Tinto.

Les Chemins de fer sont aux cours de la veille.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La nouvelle Commission de l'Hospice.

Vendredi matin, M. Combiér, maire et président de la Commission de l'Hospice, faisait son entrée dans cet établissement, accompagné d'une suite composée de :

M. Davoine, le filandreur pasteur; Piéron, Vinsonneau, Bonneau, bien connus comme libres-penseurs.

Il reste à trouver un membre pour mettre la Commission au complet; il sera connu probablement vendredi.

M. Coutant — l'homme à la lettre légendaire — serait sur sa demande maintenu en disponibilité jusqu'à la cessation d'une simple erreur de forme, dont il a été victime.

Si ce n'est pas là la liste officielle, nous sommes prêts à la rectifier.

Quoi ! c'est au moment où M. de Freycinet, le nouveau chef du cabinet, disait dans sa déclaration ministérielle, aux applaudissements des Chambres : « que les nations ne vivent pas seulement de politique », et que sa pensée dominante serait de « faire régner la paix dans le pays, la paix dans les esprits », c'est à ce moment-là, disons-nous, que se produisent de telles nominations !

On ne pouvait vraiment, si elles se confirment, mieux braver l'opinion publique, ni jeter un défi plus ironique aux honorables médecins de notre ville.

Ces nominations, nous ne saurions le dire trop haut, sont essentiellement politiques et anti-religieuses. Loin de faire régner la paix qu'a en vue l'honorable M. de Freycinet, elles sont appelées à produire un trouble profond dans les esprits.

Elles répondent à un régime de persécution organisé contre tous ceux, républicains

ou non, qui ne pensent ou ne voient pas comme M. Combiér.

Sous ce régime, « le malade dans les hôpitaux, c'est l'accessoire » pour les administrateurs.

Ce n'est pas nous qui le disons, mais le docteur Desprès, chirurgien de la Charité, qu'on ne peut accuser certes d'être un réactionnaire ou d'obéir à des passions cléricales.

Comment, en effet, M. Combiér et ses amis, tout occupés à expulser les sœurs et l'aumônier, et à favoriser les infirmiers et surveillants protestants, auraient-ils le temps de songer aux malades ?

Si ce n'est pas là, ajouterons-nous, la persécution de la part du maire autoritaire de Saumur, c'est le cas ou jamais de répéter avec le Marseillais de la légende, dont nous citons un autre propos dans notre dernier numéro :

Zuze un peu si M. Combiér voulait taquiner et persécuter !...

LETRES DE TUNISIE.

Gafsa, 7 janvier. — Nous sommes toujours à Gafsa, attendant la venue de la fameuse colonne Philibert. Nous en avons aperçu l'avant-garde le 4^{er} janvier, mais le terrible Philibert est remonté au nord et ne reparaitra sans doute que vers la fin du mois.

J'ai vu sur un journal un article où il est dit que Gafsa avait été attaqué par les Hamamas. C'est une vaste blague. La vérité est que nous sommes ici tranquilles comme Baptiste. On s'embête ferme; voilà tout.

Quant aux Hamamas, voyant qu'il n'y avait rien à faire dans le désert et que nous n'étions nullement disposés à nous en aller, ils se sont décidés à entrer en négociations, et ont repassé le schott avec leurs troupeaux; ils sont à deux journées de marche d'ici, et comme il leur faut huit jours pour passer le schott, ils viennent donc avec l'intention de se soumettre, car ils ne se placeraient pas si près de nous dans une si fautive position.

Nous continuons à prendre des bains en plein air dans notre rivière thermale; c'est la grande distraction de l'endroit. A force de dessiner, j'ai épuisé à peu près tous les sujets. On se rabat sur le whist à 0,04 c. On a fini par monter un théâtre. Vous devinez aisément ce que cela peut être. Maintenant nous sommes en train de baptiser les rues. Nous avons un peintre qui écrit rue du 3^o Zoures et boulevard de l'Hoïis (Oasis); — rien de commun avec le boulevard des Italiens.

Pendant trois jours, nous avons eu de l'orage et une pluie torrentielle presque continue. Les Gafsi sont convaincus que c'est nous qui avons amené la pluie et nous remercions considérablement dans leur estime. L'inconvénient de la chose est que les toits étant inconnus dans ce pays et remplacés par des terrasses plus ou moins étanches, nos chambres sont transformées en aquariums. On va se promener trois ou quatre fois par nuit sur la maison pour indiquer à l'eau la direction de la gouttière. Mais le no-

viée, admirée, vantée plus que de raison.

— Tant pis ! Bernard, tant pis !

Par une transition naturelle, on songeant au larcin des deux pommes dérobées à l'étalage de la fruitière :

— Le petit Denis, demanda le comte, a-t-il été corrigé ?

— Oh ! pour ça, oui, j'en répondrais. Si vous aviez vu comme il a rougi quand son père nous a parlé de cette chose-là. J'ai vu des larmes dans ses yeux : — On me menaçait de me faire arrêter comme mendiant ! mais papa sait bien que je n'ai jamais rien volé avant ni depuis !

Le comte fut affecté par le cri de justification de Denis, matière à réflexions sérieuses.

— Nous le mettrons en apprentissage chez Sorentel le jeune. Et la fille ? Que pensez-vous d'elle ?

— C'est malingre, monsieur le comte. Il faudrait du temps, de bons soins avant la mauvaise saison.

— Le conseil paiera pension pour elle chez les sœurs de la Providence. Reste le père, à quoi est-il bon ?

— Dam ! monsieur le comte, c'est un homme miné par le chagrin.

— J'irai le visiter lundi, après la séance du conseil; mais d'ici là il faut de quoi faire face à votre surcroît de dépenses. Voici cinq francs !

(A suivre.) C. DE LA LANDELLE.

leil est revenu avec un joli petit vent du nord et en 24 heures tout était sec. Il n'y paraît plus... Il est question de Bône quand nous sortirons d'ici.

14 janvier. — Nous partons demain dans la direction du schott, c'est-à-dire du Sud pour tâcher de savoir un peu ce que deviennent les Hamamas qui n'ont pas l'air de se presser beaucoup de se rendre. Il est très-réel que ces gens-là espèrent beaucoup dans l'arrivée des « Stambouli », et se figurent que nous nous laisserons d'occuper Gafsa et qu'ils pourront y rentrer sans payer. La sortie que nous allons faire a pour but de leur prouver que nous sommes toujours là et que le Grand Turc, au fond, se moque pas mal d'eux. Le schott étant devenu impraticable à cause des pluies, il est à supposer qu'ils sont, avec leurs troupeaux, dans une fautive position qui leur donnera à réfléchir et les rendra moins récalcitrants.

Je n'ai pas besoin de vous dire que deux mois de Gafsa sont très-suffisants et que nous commençons à en avoir plein le dos. Je plains sincèrement nos successeurs...

Nous voici de nouveau sous la tente. En somme, le dernier toit à c... vaut encore mieux. J'avais déniché précédemment une maison juive où nous n'étions pas trop mal par le beau temps. J'y avais dans ma chambre une glace Louis XIV, s. v. p., une commode en bois de rose et une pendule Empire flanquée de deux pots de fleurs rappelant à s'y méprendre ceux de la cheminée de ma grand'mère. Inutile d'ajouter que mes propriétaires étaient très-fiers de ces richesses.

Dans la cave, j'ai trouvé une pierre tumulaire en l'honneur d'un M^r Fabius — *vixit annis LXXVI. O. T. B. Q.* — qui va faire le bonheur des archéologues de Constantine et autres lieux.

En somme, les tribus tunisiennes comptent toujours sur le Turc, et à deux pas de nos têtes de colonne le fanatisme musulman monte la garde, l'arme au bras, sur toute la ligne, attendant le printemps. La « promenade militaire », inaugurée à propos des introuvables *Kroumirs*, n'a donc pas dit son dernier mot.

Si les républicains ont imaginé et mis en train cette mauvaise plaisanterie, il y a déjà plus de dix mois, en l'absence des *Chambres*, pouvaient nous dire quand et comment elle finirait, ils seraient bien aimables.

Les anciens élèves de l'École de Saint-Cyr, promotion 1855-57, ont fêté vendredi soir, à l'hôtel Continental, à Paris, leur premier dîner, sous la présidence du colonel Yvannoix.

Au nombre des convives, on a remarqué M. M. les généraux Lecoq, de Galliffet et Saussier. Les colonels Huot, Brugère et Lenfumé de Lignières.

Au dessert, plusieurs toasts ont été portés aux vivants et aux morts de la promotion.

La République française publie une série d'adresses envoyées à M. Gambetta pour protester contre le vote de la Chambre. Nous voyons, dans cette liste, que M. Gambetta a reçu une adresse de Mazé (Maine-et-Loire), au nom de nombreux démocrates mazzellais.

POITIERS.

Le résultat du recensement de la ville de Poitiers avec ses faubourgs, villages et hameaux, accuse une population de 35,740 individus. Dans ce chiffre sont compris les collégiés et pensionnats, la garnison et l'élément désigné sous le nom de population flottante.

La garnison à elle seule s'élève à près de 4,000 hommes.

Publications de mariage.

Maurice-Charles Menuau, lieutenant-instructeur à l'École de cavalerie, et Marie-Blanche-Cloilde Pettier, sans profession, de Saumur.

Joseph Soret, chef de cave, de Dampierre, et Julie-Antoinette Voelcker, modiste, de Saumur.

Antoine Léaty, chauffeur à l'usine à gaz, et Françoise Ronzel, domestique, tous deux de Saumur.

Victor-Joseph Blanchard, menuisier, de Princé

(Ille-et-Vilaine), et Julie-Berthe Lavergne, sans profession, de Saumur.

CHRONIQUE MUSICALE.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« A l'exemple de l'Opéra, de l'Opéra-Comique, M. Roubaud a voulu fêter le centenaire d'Auber, le compositeur qui, avec Boieldieu, a caractérisé pendant ce siècle la vraie musique nationale. Angers seule aura eu, avec Caen, la ville natale d'Auber, cet honneur, de rendre cet insigne hommage à la mémoire du grand musicien.

Les trois parties du programme : deux actes d'*Haydée*, un acte de *Fra-Diavolo*, le duo de la *Muette*, ont été exécutés d'une façon aussi satisfaisante que possible.

M. Henri Leroy s'y est dépensé, comme toujours, sans compter, et a retrouvé, dans *Haydée* et dans le duo de la *Muette*, les succès auxquels il est habitué. M. Yrac a été associé, à juste raison, à l'ovation méritée par son camarade dans le duo. Quant à M. Mayan, sa façon correcte d'interpréter *Milpieri*, d'*Haydée*, est à la hauteur de sa création de *Pygmalion*, qu'il jouait quelques jours auparavant dans *Galathée*.

Tous nos compliments sont dus à M^{me} Mercier et Guérin, à propos d'*Haydée*. — Notre première chanteuse légère a su également se faire applaudir dans *Galathée*, et M^{me} Guérin, déjà nommée, a été une gentille Zerline.

Pour en finir avec la solennité du centenaire d'Auber, la soirée se terminait par le couronnement du buste, et la lecture des stances composées par M. Jules Barbier à cette occasion, et dites la veille à l'Opéra-Comique. Ici c'est M. Lauzoni, 3^e rôle et régisseur général de la comédie, qui les a déclamées. »

Le répertoire commence à avoir besoin de variété, dit le même journal, et nous sommes heureux d'annoncer, comme prochaines, la première du *Jour et la Nuit*, le grand succès de Lecocq au Théâtre des Nouveautés, et une attrayante reprise de *Carmen*, de Bizet, avec le concours de la créatrice du rôle à Angers, M^{me} Rita Lelong. Nous reviendrons sur les détails de cette soirée qui sera une véritable attraction.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE ANGEVINE.

Nous rappelons que mercredi prochain, 8 février, aura lieu à Angers, dans la salle du grand Cercle du boulevard de Saumur, le Concert de bienfaisance donné par la Société Philharmonique Angevine, sous la direction de M. MOLE fils, avec le gracieux concours de M^{me} Mercier, 4^e chanteuse du Grand-Théâtre; MM. Chevallier, ténor; Pernet, comique; Martel, violoncelliste; Gombault, violoniste; Delaporte et ***, pianistes.

Le programme, publié par les journaux d'Angers, est des plus séduisants.

PETITES NOUVELLES.

Plusieurs artistes sont partis vendredi pour Caen, où l'on a célébré samedi le centenaire d'Auber.

Une rentrée dans le monde artistique. A la suite de revers de fortune, M^{me} Marie Heilbron reprend la carrière lyrique. On parle pour elle d'une création importante à Paris, à moins qu'elle n'accepte les propositions qui lui sont faites pour une grande tournée en Amérique.

La représentation des *Contes d'Hoffmann*, à l'Opéra-Comique, a failli être interrompue, vendredi soir, par un incident sans gravité.

Au milieu du troisième acte, une fumée sortant de la rampe a effrayé quelques spectateurs des fauteuils d'orchestre, qui ont quitté leurs places. Une partie de la salle s'appréhât à les suivre; mais tout le monde a été rassuré à temps par M. Talazac, qui, après s'être informé dans les coulisses, est venu par deux fois crier au public: « Ce n'est rien. »

On doit des félicitations à M^{me} Adèle Isaac, à MM. Talazac et Taskin, à ce moment en scène. Ces excellents artistes ont continué à chanter avec un parfait sang-froid et probablement évité une panique qui aurait pu avoir de graves conséquences.

Renseignement pris, la fumée provenait d'un poêle trop bourré de paille.

Faits divers.

On télégraphie de Châteauroux, 3 février, que sur le chemin de Saint-Maur, deux ecclésiastiques ont été insultés par un groupe de lycéens, de dix-sept à dix-neuf ans, fumant la cigarette. Le surveillant est resté impassible. Signe des temps!

La police de sûreté a, sur un avis du parquet d'Orléans, arrêté à Rouen un jeune clerc d'huissier qui avait commis dans cette ville un vol de 40,000 fr. au préjudice de son patron.

Au moment de son arrestation, le fugitif prenait le train du Havre. On l'a trouvé encore possesseur d'environ 9,000 fr. Il va sans dire qu'il a été écroué.

La cour d'assises du Var vient de juger un jeune instituteur laïque, le nommé Pierre Grisolle, à peine âgé de vingt-deux ans, et accusé d'avoir commis cinquante-six attentats à la pudeur.

Il n'a pas été cité moins de soixante-quatre témoins, lesquels sont des enfants pour une grande partie.

Grisolle a été condamné à dix ans de réclusion.

On écrit de l'hospice du Grand-Saint-Bernard, qui est situé, comme on sait, à 2,470 mètres au-dessus du niveau de la mer :

« Nous avons eu jusqu'ici un hiver relativement doux et surtout un mois de janvier si beau et si splendide qu'on n'a pas le souvenir d'un autre semblable.

Malgré cela, nous avons eu à déplorer un grave accident. Il y a quelques jours, nos marronniers (ce sont des domestiques qui font le service d'exploration dans la montagne en hiver) trouvèrent étendu sur la neige un jeune ouvrier de Turin. Il était gelé et l'on craignit beaucoup pour son existence. Le malheureux fut immédiatement transporté à l'hospice, et, après plusieurs jours de soins assidus, on réussit à le sauver, mais on devra lui amputer les deux pieds. »

On vient d'expérimenter à Toulon un nouveau système de scaphandre, modifié de façon à employer diverses découvertes faites dans ces derniers temps.

Une des glaces du casque est remplacée par une plaque de cuivre dans laquelle est enchâssé un téléphone, de sorte que le scaphandrier, plongé sous les flots, n'a qu'à tourner légèrement la tête pour recevoir des instructions de l'extérieur ou pour rapporter ce qu'il voit et ce qu'il éprouve.

Autrefois, lorsque les plongeurs visitaient un navire sombré, on était forcé de les ramener hors de l'eau, manœuvre toujours difficile et dangereuse, pour qu'ils rendissent compte de leur inspection, et l'on devait leur donner des instructions longues et détaillées qu'il fallait confier à leur intelligence.

Aujourd'hui, un ingénieur en personne ou même le capitaine du bord peut diriger les investigations du scaphandrier; c'est une véritable conversation qui peut s'établir de la surface au fond de la mer.

Ajoutons que le plongeur, en cas de danger ou d'indisposition, n'avait qu'une cloche d'alarme, expression unique de toutes ses impressions et de tous ses besoins. Avec le téléphone, tout malentendu disparaît, tout danger est signalé, tout appel de secours est bien compris.

Le scaphandrier ne se contente plus de voir, de marcher, de respirer au fond de la mer; aujourd'hui, il entend et il parle.

Ces expériences ont donné les meilleurs résultats: tous les scaphandres recevront cette modification, et on adoptera sans doute à quelques-uns d'entre eux un microphone pour développer et renforcer la voix.

BOURSE DE PARIS

DU 4 FÉVRIER 1882.

Rente 3 0/0	82 75
Rente 3 0/0 amortissable	82 50
3 0/0 amortissable (nouveau)	» »
Rente 4 1/2	113 50
Rente 5 0/0	114 80

Bibliographie.

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix: 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — *Astronomie Populaire*. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix: 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Ch. D'OMBIGNY, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1,000 sujets colorés. Prix, broché: 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle*. 16 vol. in-4°. Prix: 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER; 11 volumes grand format (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix: 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

LUNDI 6 février 1882.

Grand succès du théâtre de l'Opéra-Comique

LES CONTES D'HOFFMANN

Opéra en 4 actes, paroles de Jules Barbier, musique de Jacques OFFENBACH.

Premier acte: LA TAVERNE DE M^r LUTHER.

Deuxième acte: OLYMPIA.

Troisième acte: ANTONIA.

Quatrième acte: LA TAVERNE.

Distribution.

Hoffmann	MM. H. Leroy.
Le conseiller Lindorff,	
Coppelius,	Mayan.
Le docteur Miracle,	
Spalonzoni	Berton.
Crespel	Gronard.
Andrés,	
Cochénille,	Lenfant.
Frantz,	
Stella,	
Olympia,	M ^{me} Mercier.
Antonia,	
Nicklauso,	Guérin.
Un fantôme	Lenfant.
Nathanaël	MM. Vernon.
Maître Luther	Pascaud.
Hermann	Chrétien.

Étudiants, domestiques de taverne, invités de Spalonzoni, valets, etc., etc.

LA BAIGNEUSE

Comédie inédite en 1 acte, par M. X...

Distribution: Un journaliste, M. Lauzoni; — un vieux monsieur, M. Pernet; — un gommeux, M. Chrétien; — un imprimeur, M. Praud; — une dame, M^{me} Montvallier.

ORDRE: 1^o *La Baigneuse*; 2^o *Les Contes*.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 5 février 1882.

Versements de 154 déposants (20 nouveaux), 46,382 fr. » c.

Remboursements, 16,939 fr. 32 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré* :

TEXTE: Courrier de Paris, par Gérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Discours de M. Alexandre Dumas, prononcé aux funérailles d'Auber. — Vues de Tunisie. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — Une station météorologique aux Etats-Unis, par R. Bryon. — Courrier du Palais, par maître Guérin. — Une mode de l'ancien régime, par Ch. Franck. — *L'Avocat Loubet* (suite), par M^{me} Charles Reybaud. — La pêche des perles dans le golfe Persique. — Bulletin financier, par Plusus. — Courrier des modes, par M^{me} Iza de Cérigny. — Echecs.

GRAVURES: M^r Lamazou, évêque de Limoges. — Tunisie: Ruines romaines à Hydra (deux gravures). — Tente d'indigène. — Tirage de la loterie nationale algérienne, au Cirque des Champs-Élysées. — Le centenaire d'Auber, 1782-1882. — Statue d'Auber, œuvre de M. Delaplanche, destinée à la ville de Caen. — Souvenirs dramatiques. — Une station météorologique aux Etats-Unis (cinq gravures). — Une mode de l'ancien régime. — La pêche des perles dans le golfe Persique. — Rébus.

Abonnements: un an, 22 fr.; six mois, 15 fr. 10, trois mois, 6 fr.

Bureaux: rue Auber, 3, Paris.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phlébis, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueur, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, leucorrhée, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins,

intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalesscière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalesscière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476: M. le curé Compere, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalesscière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies

horribles. — BONREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revalesscière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalesscière. LÉON PRYCLET, instituteur à Eynant (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD; Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épi-

cier, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^e (limité), 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 42 matin.	11 h. 12 matin.
8 25 —	7 39 soir.	4 55 —	9 10 soir.
1 17 soir.	4 55 —		
4 55 —	11 48 —		
7 50 —			

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 30 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 58 matin.	0 30 soir.
8 35 —	5 17 soir.	4 28 —	11 20 —
12 15 soir.	3 50 —		
6 45 —	10 47 —		

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COFFRE-FORT INCOMBUSTIBLE ET INCROCHETABLE

DE

B. HAFFNER AÎNÉ

DE PARIS



L'usage du coffre-fort est très-répanu, et, à notre époque où chacun, industriel, fonctionnaire, officier ministériel, petit rentier ou commerçant, a sa fortune en valeurs mobilières et valeurs au porteur, il est devenu indispensable contre le feu et les voleurs.

Le plus grand nombre de ces coffres-forts pèchent par la construction qui est en bois revêtu de tôles; es autres par le mécanisme, et tous en général par les portes, qui ne sont jamais incombustibles et voici pourquoi: les fabricants sont obligés de perforent leurs portes d'outre en outre par des trous plus ou moins grands pour y loger leurs serrures et combinaisons. Chacun comprendra que si une porte est percée à jour, en cas d'incendie, la chaleur et la flamme passent à travers toutes ces ouvertures et brûlent ce que le coffre renferme. Il est facile de s'assurer du fait, en dévissant la plaque qui couvre la combinaison.

Quant aux voleurs, trouvant des trous tout faits, ils ne s'amuse pas à en percer d'autres pour forcer la caisse.

M. HAFFNER aîné, de Paris, l'un des constructeurs de coffres-forts les mieux posés de la capitale, s'est livré à une étude sérieuse de tous les systèmes, et, après de nombreux essais, est arrivé à en construire un nouveau qui défie toute concurrence et a été admis à l'Exposition pour sa serrure perfectionnée.

Voici en quoi consistent les améliorations apportées par la Maison HAFFNER aîné:

1° Suppression complète du bois, coffres tout fer et à doubles parois, chacune d'une seule pièce;

l'intervalle des deux caisses est rempli de matières ininflammables et complètement réfractaires;

2° Suppression des goudjons qui servent à faire pivoter les portes; ils sont remplacés par des cols de cygne qui ont l'avantage de ne pas s'user comme les goudjons et permettent aux portes de se développer entièrement, de façon à laisser libre toute l'entrée de la caisse;

3° Remplacement des serrures à gorges et à pompes, ainsi que les combinaisons de lettres visibles par des serrures à combinaisons invisibles, très-simples, mais d'une sûreté et d'une précision telles, qu'elles défient les plus habiles crocheteurs. La combinaison est facile à comprendre et à s'en servir même la nuit sans lumière;

4° La serrure et la combinaison invisibles, réunies ensemble, ne forment qu'une seule pièce placée dans l'épaisseur de la porte, entre la matière réfractaire; de cette façon, aucun trou ne traversant ladite porte, cette dernière reste pleine et se trouve par ce fait aussi incombustible que le coffre lui-même.

Ainsi compris, le coffre-fort est véritablement incrochetable et incombustible. Les expériences publiques, ainsi que les incendies de la Commune, ont plus que suffisamment prouvé l'incombustibilité des coffres-forts Haffner aîné, tandis que des milliers d'autres ont péri corps et biens.

Se méfier des systèmes à bon marché. On est parvenu à fabriquer des coffres-forts qui n'en portent que le nom, mais qui ne peuvent résister ni au feu ni aux voleurs, bien qu'on les vende pour remplir ces conditions.

Seul dépôt, pour tout le département de Maine-et-Loire, à la librairie et imprimerie GODET, place du Marché-Noir, à Saumur.

En dehors du dépôt, un bel album en chromo-lithographie sera à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

Études de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes, et de M^e COURTOIS, notaire aux Rosiers-sur-Loire (Maine-et-Loire).

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En totalité ou par parties,

LA BELLE TERRE

DE

SAINT-MAUR

Commune du Thourel (Maine-et-Loire),

Comprenant:

L'ANCIEN MONASTÈRE

Des BÉNÉDICTINS de SAINT-MAUR

Excessivement spacieux et très-bien conservé;

LA FERME DE L'ABBAYE;

La Ferme de Gâtébourse et Beaulieu;

Et belles réserves en BOIS TAILLIS;

Le tout contenant environ 144 hectares en terres labourables, vignes produisant de très-bon vin blanc, et bois taillis.

Ces bâtiments pourraient parfaitement servir à l'établissement d'une manufacture, à cause du voisinage de la Loire, de la route de Saumur à Brissac et de la gare de la Ménitrie (ligne de Paris à Orléans).

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter:

1° A M. CHATRY, propriétaire à Bourgueil (Indre-et-Loire);

2° A M^e DENIEAU, notaire, dépositaire des titres de propriété;

3° Et à M^e COURTOIS, notaire. (73)

MAISON A LOUER

Rue de la Petite-Bilange, n° 10.

S'adresser à M. DELAMARRE. (11)

Étude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire).

A VENDRE

A L'AMIABLE,

La jolie propriété

DES

LONGS-CHAMPS

Située près le bourg de Neuillé, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire).

Et comprenant:

Belle maison de maître, vastes servitudes, grands jardins, pelouses et bosquets.

Rivière traversant le jardin.

Pré et terres labourables.

Le tout en un ensemble, contenant environ 4 hectares 30 ares.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, audit M^e DENIEAU, notaire. (74)

M^e LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n° 28, demande un petit clerc, sachant bien écrire.

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANUSE

51 et 53, rue Saint-Jean.

SAUMUR.

Demandent deux apprentis pour les modes.

Conditions avantageuses. (543)

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres

CAFÉ BARLERIN hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NEURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence; qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. Des MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilogram. pour en faire 200 tasses, prix: 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix: 2 fr., et de 250 gr., prix: 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ELECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix: 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAUD, épicier, rue d'Orléans. (450)

La MAISON DUTEIL demande un employé pour la mercerie.

Étude de M^e FÉLIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, Grand'Rue, n° 8.

ASSISTANCE JUDICIAIRE

D'un jugement rendu par le tribunal civil de première instance de Saumur, le quatre février mil huit cent quatre-vingt-deux, au profit de la dame Zélie-Clémentine Jacquemin, sans profession, épouse du sieur Joseph Laigle, ci-devant revendeur et marchand de chiffons à Saumur, rue Saint-Nicolas, 37, actuellement détenu à la Maison centrale de Fontevrault, par défaut, contre ledit sieur Laigle, ladite dame Laigle demeurant à Saumur, Grand'Rue, n° 48, pourvue du bénéfice de l'assistance judiciaire suivant délibération du bureau spécial de Saumur du dix novembre mil huit cent quatre-vingt-deux; Il appert que ladite dame Laigle-Jacquemin a été déclarée séparée de corps et de biens d'avec ledit sieur

Joseph Laigle, son mari, et que M^e Coquebert de Neuville occupait pour ladite dame Laigle-Jacquemin, sur sa demande.

Pour extrait certifié conforme, par moi, avoué près le tribunal civil de première instance de Saumur, et celui de la demanderesse.

A Saumur, le quatre février mil huit cent quatre-vingt-deux.

F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

AVIS.

M^e LORRAIN-BOUCHEREAU, marchand de Modes, rue Saint-Jean, demande une bonne appren-tuse. (90)

A VENDRE

UNE BELLE CHARRETTE toute neuve. S'adresser à M. GARREAU-RATOUIS à Saumur. (91)

Glycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilette).

A. RIVAUD

Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle nettoie, adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZÉMAS, DARTRES, PITIRIASIS du Cuir chevelu (pellicules), ENGELURES, CREVASSES, GERÇURES de tous genres, etc., etc.

A SAUMUR, chez l'inventeur, 22, rue du Temple. Dépôts: Pharmacies, Etablissements de Bains et Maisons de Produits Hygiéniques.

50 pour 100 de REVENU PAR AN
LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE

Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE (Société Anonyme) Capital 10 Millions de Fr.

PARIS, 7, Place de la Bourse, 7, PARIS

Saumur, imprimerie de P. GODET.